



Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest
(GIABA)

Communiqué publié à l'issue de

L'Atelier régional de prévention de l'exploitation abusive des Organisations à But Non Lucratif (OBNL) à des fins terroristes –Hôtel Eda Oba, Lomé-Togo, du 12 au 14 juin 2017

Préambule

Le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) a organisé un *atelier régional* de trois (03) jours *sur la prévention de l'exploitation des Organisations à But NonLucratif (OBNL) à des fins terroristes*, à l'Hôtel Eda Oba, à Lomé, République Togolaise, du 12 au 14 juin 2017.

Objectifs de l'atelier

L'atelier avait comme principaux objectifs : (i) d'améliorer la sensibilisation aux normes pertinentes et aux bonnes pratiques en matière de réglementation et de surveillance des OBNL ; (ii) d'identifier les lacunes existant dans les cadres juridiques et réglementaires en vigueur dans le secteur des OBNL de la région ; et (iii) de renforcer la coordination et la collaboration entre les agences gouvernementales et les opérateurs concernés au cours de l'évaluation nationale des risques et du processus d'évaluation mutuelle.

Session d'ouverture et participation

La session d'ouverture de l'atelier a été présidée par le ministre de l'Économie et des Finances représenté par Monsieur Kossi TOFIO. Les discours d'ouverture et de bienvenue ont été respectivement prononcés par M. Tchaa Bignossi Aquiteme, Directeur de la CENTIF-Togo/Correspondant National du GIABA et par M. Adama COULIBALY, Directeur Général du GIABA. Parmi les autres dignitaires présents à la session d'ouverture, figuraient le représentant du Ministre de la Sécurité et de la Protection civile, M. Koudouovoh Teko Mawouli (Directeur Général de la Police Nationale) et d'autres officiels de haut rang.

L'atelier a enregistré la participation de 46 personnes issues notamment d'organisations à but non lucratif, d'organes de réglementation et d'autorités compétentes pertinentes des États membres du GIABA.

Déroulement de l'atelier

L'atelier a été animé par des experts internationaux et régionaux, ainsi que par des représentants du Secrétariat du GIABA à travers des présentations et des tables rondes. Les thèmes généraux ci-après ont été couverts au cours de l'atelier :

- Aperçu des normes internationales pertinentes et leurs implications pour les OBNL ;
- La RS VIII du GAFI : état d'avancement de sa mise en œuvre par les Etats membres du GIABA ;
- La prévention de l'exploitation des OBNL à des fins terroristes : le rôle des organes d'autorégulation ;
- La prévention et la protection du secteur des OBNL contre toute exploitation aux fins de financement du terrorisme : l'expérience du Royaume-Uni ;
- Les typologies de l'exploitation du secteur des OBNL à des fins terroristes ;
- L'implication du secteur des OBNL au cours du processus d'Évaluation Nationale des Risques : l'expérience régionale ;
- La consultation et l'implication des OBNL dans le processus d'évaluation mutuelle (pré-visite sur place, visite sur place et post-visite sur place).

Observations

Au cours des discussions, les participants ont, entre autres, observé :

- que les OBNL jouent un rôle important dans le développement socio-économique des pays ;
- que les OBNL demeurent vulnérables à une exploitation à des fins terroristes. Le niveau de risque varie selon la nature des services fournis ;
- que les pays se situent à divers niveaux de progrès dans la réglementation et la gestion des OBNL et ont adopté diverses mesures visant à atténuer l'exploitation du secteur des OBNL à des fins terroristes ;
- qu'une coordination et une coopération effectives entre le secteur des OBNL et les autorités compétentes sont cruciales dans la prévention de l'exploitation du secteur des OBNL à des fins terroristes ;
- que les insuffisances des lois, la faible sensibilisation/implication des autorités en charge de la réglementation, les piètres capacités humaines et institutionnelles, ainsi que la limitation de la coopération nationale/inter-organismes et internationale, sont quelques-uns des facteurs qui influent sur les opérations du secteur des OBNL.

Recommandations

Sur la base desdites observations, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

Que les gouvernements/autorités nationales devraient :

- entreprendre une évaluation holistique du secteur des OBNL, afin d'avoir une meilleure compréhension des OBNL à risque et d'appliquer une approche basée sur le risque dans la supervision et la réglementation des OBNL, vu que les opérateurs ne sont pas homogènes et sont donc confrontés à différents niveaux de risques de BC/FT ;
- mobiliser et impliquer les OBNL dans l'évaluation nationale des risques à un stade précoce, afin de s'assurer qu'elles comprennent le but, les attentes et la portée du processus et sont bien outillées pour participer au processus de l'évaluation mutuelle ;
- renforcer la sensibilisation en ciblant le secteur des OBNL, afin de susciter chez elles un éveil de conscience et une sensibilisation au sujet du financement du terrorisme, d'autant plus qu'il s'agit là d'un élément essentiel à la mise en œuvre de la Recommandation 8 du GAFI ;
- renforcer : (i) la mobilisation des communautés dans les domaines où les OBNL interviennent ; et (ii) la coopération et la collaboration avec les organismes d'autorégulation (OAR) dans la gestion, la surveillance et la réglementation du secteur des OBNL. De façon spécifique, elles devraient encourager les OBNL à s'auto-réglementer de concert avec les autorités compétentes de réglementation et impliquer les OAR dans l'élaboration de cadres et directives juridiques/réglementaires idoines ;
- s'assurer que les mesures adoptées pour protéger le secteur des OBNL contre une exploitation à des fins terroristes ne devraient pas interrompre ou décourager les activités caritatives légitimes. Elles devraient plutôt promouvoir les droits humains, la transparence et susciter une plus grande confiance dans le secteur.

Que les réseaux nationaux/platformes nationales des OBNL devraient :

- renforcer la coopération régionale dans le cadre de la plateforme du forum régional des Organisations de la Société Civile (OSC) pour la LBC/FT dans le but de faciliter l'échange d'expériences, l'élaboration et la diffusion des meilleures pratiques, la coordination avec le GIABA en appui aux efforts régionaux déployés contre le financement du terrorisme et susciter l'intérêt des membres ;
- comme une exigence, de collaborer avec les régulateurs dans la prévention de l'exploitation du secteur à des fins terroristes, notamment par la création d'un environnement propice à la prospérité du secteur des OBNL.

Que le GIABA devrait :

- soutenir le forum régional des OSC pour la LBC/FT, afin d'élaborer une loi-cadre pour le secteur des OBNL ;
- entreprendre des visites de plaidoyer auprès des autorités nationales pour promouvoir la sensibilisation sur les questions relatives aux OBNL, notamment la création d'une base de données électronique centralisée sur les OBNL.

Motion de remerciements

Nous, les participants, exprimons par la présente notre gratitude au GIABA pour avoir organisé cet événement, aux personnes-ressources pour l'excellente de leurs présentations et aux vaillantes populations ainsi qu'au gouvernement de la République Togolaise pour leur accueil chaleureux.

Fait à Lomé, au Togo, le 14 juin 2017.